

---

## **AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS d'Accompagnant Educatif et Social de la Fonction Publique Hospitalière**

L'E.H.P.A.D. « Résidence les 4 Saisons » organise une sélection en vue de recrutement de 2 Accompagnants Educatifs et Sociaux en vue d'une stagiairisation dans la fonction publique hospitalière.

Pour le recrutement, la sélection est confiée à une commission d'au moins trois membres. Elle est organisée conformément aux articles 4-1 à 4-7 du décret n°2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière.

Au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, la commission auditionne ceux dont elle a retenu la candidature. Cette audition est publique.

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions énumérées à l'article 4-6 du décret n°2016-636 du 19 mai 2016 susvisé, soit :

- **Les candidats détenteurs soit du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, soit diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ;**
- **Les fonctionnaires ou agents contractuels comptant au moins un an d'ancienneté de service public au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.**

Il appartient aux membres du jury de définir les critères pour la sélection des candidats qui seront amenés à participer aux auditions.

### **Le dossier de candidature doit comprendre :**

- 1° Une lettre de candidature ;
- 2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et les emplois assurés en précisant la durée ;
- 3° La photocopie de tous les diplômes obtenus et attestations de formations ;
- 4° Une photocopie de la pièce d'identité ou passeport.

**La date limite de dépôt des dossiers** est fixée au 15 mai 2025.

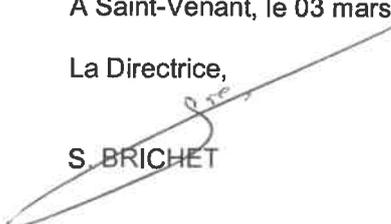
Les candidatures doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous :

E.H.P.A.D. « Résidences les 4 saisons » - Direction des Ressources Humaines,  
145 rue d'aire - BP 40, 62350 SAINT-VENANT

Les candidatures peuvent être également remises en mains propres au bureau de la DRH, contre avis de réception, en respectant impérativement le délai de clôture.

A Saint-Venant, le 03 mars 2025,

La Directrice,

  
S. BRICHET